

Découvrez la nouvelle déchèterie !





Une déchèterie moderne et écologique

Depuis fin janvier 2024, face à la vétusté de la déchèterie, et afin de faciliter le geste de tri, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville a réalisé une nouvelle déchèterie. Elle s'étend sur près de 2 hectares, contre 1 hectare précédemment.

Cette modernisation se veut aussi démonstratrice de la transition écologique avec :

- 12 zones de dépôt de déchets, dont un espace de don,
- 250 m² de panneaux solaires ;
- Un récupérateur d'eau de pluie pour le lavage de benne ;
- Des matériaux biosourcés pour le local du gardien et autour ;
- Un traitement des eaux pluviales et de lavage exemplaire (cuve 450m³ de rétention et traitement avant rejet) ;
- 6 000 m² d'engazonnement et 120 arbres
- Une liaison paysagère avec l'entrée de ville ;
- Un accès au site avec badge pour mieux contrôler les accès ;
- L'utilisation de pavés drainants fabriqués à base de déchets de coquillages ;
- L'optimisation des locaux en utilisant les espaces vides de la Station d'épuration dite STEP ;
- La création d'une nouvelle scénographie autour du recyclage de l'eau (maquette existante rénovée) et recyclage du déchet (création en cours).

Ces travaux permettent aux agents de la déchèterie de recevoir 10 000 usagers par an dans des conditions optimales. Ce sont 12 000 tonnes de déchets valorisés en matière ou énergie.

Durant la phase de travaux, 15 emplois d'insertion sociale ont été créés.

Réalisée avec le maître d'œuvre ANTEA France, la nouvelle déchèterie s'élève à 3 700 000 €, dont 50 140 € financés par le Département du Calvados.



Visite du chantier pour les demandeurs d'emploi avec les acteurs de l'emploi
23 octobre 2024

La déchèterie est ouverte aux publics depuis le 1er mars 2025.



Jours et horaires d'ouverture

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	fermé	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h
Dimanche	fermé	fermé

fermée les jours fériés

A partir du 1^{er} mars 2025,

Je suis un particulier page 6

Une déchèterie adaptée à tous



Je suis là pour vous renseigner !



Je suis un professionnel ou une association page 7

- 1  Réutilisation / réemploi
RÉUTILISATION / RÉEMPLOI
- 2  Déchets verts
VÉGÉTAUX
- 3  Gravats
GRAVATS INERTES

- 4  Bois B (Bois traité)
BOIS
- 5  Bois A (Bois non traité)
BOIS
- 6  DEEE - DDS et éco-organismes

- 7  Déchets éléments d'ameublement (DEA)
MEUBLES LITERIE
- 8  Plâtres
PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE
- 9  Métaux
MÉTAUX
- 10  Cartons
CARTONS
- 11  Encombrants (incinéable)
TOUT-VENANT INCINÉRABLE
- 12  Encombrants (non-incinéable)
TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE

Nouveauté

Un badge d'accès

Afin d'optimiser la gestion du trafic et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, un système de badge gratuit est mis en place.

Comment obtenir un badge ?

1 Inscription sur le site www.ccphb.ecocito.com ou auprès d'un agent de la déchèterie.

2 Pour les particuliers, une attestation sur l'honneur intégrant les éléments suivants sera demandé :

- Justificatif de domicile,
- Carte d'identité,
- Acceptation du règlement intérieur.

Et pour les professionnels et associations ?

- KBIS, SIRET, Code NAF,
- Renseignements sur l'activité,
- Acceptation du règlement intérieur,
- Carte grise du véhicule.

3 Je récupère mon badge à la déchèterie



CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

1^{er} mars 2025

Phase d'inscription

1^{er} juin 2025

Distribution du badge
à la déchèterie

1^{er} décembre 2025

Présentation obligatoire du badge

Je suis un particulier

Comment déposer mes déchets ?

1 Je badge pour rentrer dans la zone pour les particuliers,

2 En fonction de mes déchets, je me renseigne sur les cases où les déposer en demandant à un agent présent sur place,

3 Je place mon véhicule en marche arrière devant les cases,

4 Je dépose mes déchets au sol dans les cases correspondantes, et je sors par le portail.



Je suis un professionnel ou une association

Comment déposer mes déchets ?

1 Je badge pour rentrer dans la zone professionnelle,

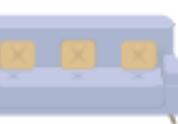
2 Mes déchets sont des encombrants incinérables, des encombrants non-incinérables ou des déchets verts : Je passe par la pesée avant de les déposer dans les cases correspondantes,

Mes déchets sont des DDS : J'utilise la balance mise à disposition à la case n°6 avant de déposer mes déchets,

Mes déchets ne rentrent pas dans les catégories précédentes : Je les dépose dans les cases correspondantes,

3 Si je suis passé par la pesée en arrivant, je retourne faire une pesée avant de sortir par le portail.

Avant de jeter, pensez à donner !



Afin de donner une seconde vie à vos objets, la Communauté de communes a installé un espace dédié au don et au réemploi.

Exploité par Être & Boulot, les dons seront ensuite valorisés par l'association avant d'être vendus dans la Grande Ressourcerie Honfleur-Beuzeville.

Attention, l'association ne peut accepter les dons suivants : matelas usés, alcools, cosmétiques, médicaments, pneus, produits dangereux et liés à la sécurité enfant (ex : siège auto).

Rendez-vous à l'emplacement 1 pour déposer vos dons !
(voir plan en pages 4-5)

**Pour plus d'informations,
contactez la CCPHB !**

Siège de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville

33 cours des fossés, 14600 Honfleur

02 31 14 29 30

Antenne de Beuzeville

595 chemin de la carrelerie, 27210 Beuzeville

02 32 56 62 56

www.ccphb.fr